

L'association de l'Œuvre de Saint-Joseph a 150 ans, même un peu plus comme nous le verrons plus loin. Quoi qu'il en soit, elle appartient à une génération d'œuvres très anciennes et, à ce titre, l'initiative qu'elle a pris de commémorer son cent cinquantième anniversaire réjouit l'historienne que je suis. Il n'y a pas d'histoire sans archives. L'histoire ne peut progresser que par de nouvelles sources, qui favorisent de nouveaux questionnements. Or l'histoire de la protection de l'enfance est relativement récente¹, et a été enrichie des collaborations nouées entre les institutions et la recherche. Les anciens sauvetages ont été les premiers à se pencher sur leur passé, précisément au moment de la commémoration de leur centenaire au début des années 1990². Je reparlerai des sauvetages tout à l'heure. Mais je veux tout de suite souligner combien la démarche engagée aujourd'hui peut être fructueuse, en permettant d'aborder une œuvre aussi pérenne, dont on n'a pas beaucoup d'autres exemples concrets.

Au-delà de l'intérêt scientifique qu'ouvre l'approche de votre association, la connaissance du passé peut permettre aux acteurs d'aujourd'hui de prendre conscience des héritages qui pèsent sur eux. Au bon sens et au mauvais sens du terme. Comme les individus marqués par leur petite enfance et par l'histoire familiale, les institutions sont porteuses de fiertés ou de pesanteurs qu'il n'est pas inutile d'analyser. Ce sera à vous de le dire.

Comprendre l'itinéraire d'une œuvre, c'est d'abord connaître le contexte social dans lequel elle a travaillé. Le contexte social et politique. Je vais donc ici essayer de tenir les deux fils, de l'histoire générale de la protection de l'enfance et de votre histoire particulière. J'insisterai particulièrement sur le XIXe siècle et sur le premier XXe siècle, puis nous survolerons un peu plus rapidement les lendemains de la Seconde guerre mondiale, jusqu'aux années 1970. Au-delà, nous entrons dans un contexte très contemporain, aux yeux des historiens, pour lesquels 50 ans, c'était hier, donc j'insisterai plutôt ici sur avant-hier. Je tiens

¹ On peut consulter, entre autres, les travaux récents de Jean-Noël Luc (*L'invention du jeune enfant au XIXe siècle : de la salle d'asile à l'école maternelle*, Paris, Belin, 1997) ou de Catherine Rollet-Echalier (*Les enfants au XIXe siècle*, Paris, Hachette Littératures, 2001 et *Des bébés et des hommes : traditions et modernité des soins aux tout-petits*, Paris, Albin Michel, 2000 - co-auteur avec Marie-France Morel)

² DESSERTINE (Dominique), *La société lyonnaise pour le sauvetage de l'enfance et de l'adolescence (1890-1960). Face à l'enfance en danger, cent ans d'expérience de l'internat et du placement familial*, Toulouse, ERES, 1990, 218 p.

GUILLAUME (Pierre), *Un siècle d'histoire de l'enfance inadaptée : l'OREAG -1889-1989- (Orientation et Education des Enfants et des Adolescents de la Gironde)*, Paris, Expansion scientifique française, 1989, 120 p.
Cent Ans d'action et de réflexion en faveur de l'enfance, Union française pour le sauvetage de l'enfance, 1988, 108 p.

aussi immédiatement à vous dire que les archives conservées dans les bureaux de l'association actuelle ne sont pas aussi riches qu'elles auraient pu l'être, que beaucoup ont dû disparaître avec la démolition des bâtiments de l'orphelinat. Certes il serait possible d'étoffer le dossier en allant voir d'autres archives. Aujourd'hui je me contenterai d'un survol, et je terminerai par un certain nombre de questions, auxquels certains d'entre vous auront peut-être quelques réponses. La mémoire est une source, tout comme l'archive.

La création de l'œuvre

Sans vouloir insister trop sur les origines - c'est un attrait auquel ne résistent pas suffisamment ceux qui se penchent sur le passé - il faut bien en commencer par là et votre œuvre est originale à cet égard, avec une double fondation. Mais d'abord il faut la situer dans son époque.

L'œuvre de Saint-Joseph est née à une époque où l'on commence à s'intéresser aux enfants – un philosophe a même déclaré que le XIXe siècle était le siècle de l'enfant- et où pouvoirs publics et particuliers prennent conscience des énormes besoins qui seraient à satisfaire. Ce temps de la vie qui était négligé jusque-là. Au XIXe siècle, il apparaît comme un âge à protéger. C'est relativement nouveau. Et pourtant depuis toujours la condition enfantine était difficile.

Des enfances difficiles

En cette première moitié du XIXe siècle, l'enfance est une période très dure de la vie. En effet, dès leur naissance, les enfants sont menacés par la mort. E rappelons qu'un enfant sur deux n'arrivait pas à l'âge adulte, qu'un sur trois mourait avant l'âge d'un an. Cette mortalité touchait tous les milieux (Pasteur lui-même dont les travaux dans les années 1880 ont contribué de manière spectaculaire à mettre un terme à cette hécatombe, par ses découvertes sur la valeur salvatrice du lait bouilli - Pasteur a perdu trois enfants en morts jeunes). Si le petit enfant a échappé à la mort, il est menacé par la mise en nourrice qui le conduit aussi souvent à la mort. Depuis la Renaissance au moins les familles urbaines ont pris l'habitude de confier à des nourrices extérieures l'allaitement de l'enfant qui venait de naître. La mère, secondant son mari à l'atelier ou à la boutique, n'a pas de temps à consacrer à ce nouvel arrivé. Or, la mise en nourrice est mortifère. Les petits, partis à l'âge de quelques jours, meurent souvent pendant le transport par les meneurs. Les nourrices soignent les bébés comme le leur, ou moins bien que le leur, mais toujours de manière rugueuse et les bébés meurent très vite de froid ou de manque d'hygiène .

En outre compte le statut de ce tout-petit : Malheur à ceux qui sont abandonnés par leur famille et qui vont grossir les rangs des hôpitaux. Leur chance de survie est infime. Au cours de la période 1810-1835, qui est celle du maximum des abandons d'enfants, à Paris, chaque année, l'Assistance publique reçoit 5 à 6 000 enfants et l'ensemble des hôpitaux de France quelque 40 000 bébés. Chiffre énorme, tâche très lourde, trop lourde ? Les budgets ne sont pas extensibles et les nourrices payées par les hôpitaux sont bien moins payées que les nourrices choisies par les familles. Elles sont donc recrutées loin des lieux de naissance des enfants, dans des régions déshéritées, qui ont besoin de cet apport financier pour survivre. Nous connaissons tous le rôle joué par le Morvan pour les petits Parisiens, ou le Bugey et l'Ardèche pour les petits Lyonnais. Quand ils reviennent de nourrice les enfants sont très vite placés à l'usine. C'est dès l'âge de 8 ans que beaucoup commencent leur vie de labeur³. Si le travail des champs a toujours concerné les enfants, la nouveauté au début du XIXe siècle, c'est leur entrée dans le textile, à l'atelier familial ou à l'usine.

Le temps des philanthropes et des congrégations

Mortalité infantile, travail qui ne scandalisaient personne au siècle précédent commence à être perçus comme des scandales. On ne se résigne plus. Dans les années 1830 s'opère une première prise de conscience de l'injustice du sort fait aux enfants. Les philanthropes, pour beaucoup médecins mais aussi grands magistrats, se lancent dans l'observation sociale, enquêtent, dénoncent, chiffres à l'appui, au nom des idéaux de la Révolution française et de la réforme sociale. Villermé, médecin et philanthrope, déclare « Si les résultats des hospices d'enfants trouvés devaient toujours être aussi désastreux, il a eu raison celui qui a osé écrire qu'on pourrait mettre au-dessus de la porte de ces maisons que sur les façades des hospices d'enfants trouvés, on devrait écrire : « Ici on fait mourir les enfants aux frais du public ». Le patronat s'émeut, en particulier la Société industrielle de Mulhouse, et lance une enquête sur le travail des enfants qui aboutit à la loi de 1841 interdisant le travail aux moins de 8 ans ; et le limitant à 8 h par jour, de 8 à 12 ans. Cette loi n'a jamais été appliquée : les inspecteurs étaient des industriels ! Elle est tout de même révélatrice sur le plan symbolique : pour la première fois, l'Etat se donnait le droit d'intervenir dans les relations entre patrons et ouvriers – première entorse au libéralisme intégral - et première entorse aussi à la sacro-sainte puissance paternelle.

Les philanthropes réfléchissent beaucoup aussi au sort des enfants en prison et au devenir des enfants vagabonds, nombreux dans les villes de la monarchie de Juillet. La tâche semble d'autant plus urgente que les jeunes

³ CHASSAGNE (Serge), « Le travail des enfants aux XVIIIe et XIXe siècles », BECCI (Egle), JULIA (Dominique) dir., *Histoire de l'enfance en Occident*, tome 2 : *du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, 1998, p. 224- 272.

vagabonds se multiplient et menace l'ordre social urbain. Victor Hugo ne déclare-t-il pas : « Tous les crimes de l'homme commencent avec le vagabondage de l'enfant », en dépit de sa sympathie pour son Gavroche, l'archétype des enfants des rues ? Pour eux, philanthropes et juristes créent les colonies pénitentiaires dans les années 1830, qui leur évitent la prison. La colonie de Mettray⁴, près de Tours, est une des premières à encadrer ces garçons placés par mesure de justice ou au titre de la correction paternelle. Mettray est laïque en ce sens qu'elle est encadrée par un personnel non religieux, qu'elle a été la première matrice du métier d'éducateurs.

Les colonies agricoles se multiplient alors en France, toutes parties d'initiatives privées. Beaucoup sont dues à des congrégations qui se créent spécialement pour cette tâche. Dans la région, le père Joseph Rey fonde une colonie à Oullins, reprend ensuite celle de Cîteaux, en Bourgogne, et en ouvre une plus petite à Saint-Genest-Lerpt, dans la Loire. Pour encadrer ces jeunes il crée la congrégation des frères de Saint-Joseph. Toutes ces colonies ont pour objet une éducation sans liberté, centrée sur une instruction limitée et à une mise au travail précoce. Dans la décennie 1840, ces colonies étaient considérées comme le meilleur espoir pour les enfants errants, mal encadrés par leurs familles, ou déjà condamnés. Lamartine, lui-même, qui représentait alors le courant progressiste, ne tarissait pas d'éloges sur ce modèle des colonies agricoles, qui, pour beaucoup, « sauvaient la terre par le colon et le colon par la terre ». La loi de 1850 reconnaît officiellement leur existence et la codifie. Dans l'Isère, existait, peut-être assimilable à ce modèle, l'orphelinat agricole de Thodure, fondé par un prêtre de la Bièvre, et dirigé pendant trente ans par le chanoine Ribeaud⁵. Les informations très précises manquent à son sujet ; peut-être e postérieure à cette vague de fondations de la première moitié du siècle.

L'enfance est très aussi très souvent prise en charge par des congrégations religieuses. Celles-ci connaissent au lendemain de la Révolution⁶, leur âge d'or. Elles se proposent de rechristianiser la société, et d'entourer les pauvres et tout particulièrement les plus jeunes. C'est le temps des Providences, qui recueillent des orphelines et des enfants pauvres et les initient au travail du textile. Sur toutes ces œuvres, nous ne connaissons que ce que les contemporains en ont dit, et surtout les accusations de concurrence déloyale qu'elle faisaient aux travailleurs indépendants en cassant les prix, le travail des orphelines permettant des productions à bas prix.

⁴ FORLIVESI (Luc), POTTIER (Georges), SHASSAT (Sophie), *Eduquer et punir. La colonie agricole et pénitentiaire de Mettray*, Presses universitaires de Rennes, 2005, 256 p.

⁵ BARRAL (Pierre), *Le département de l'Isère sous la Troisième République (1870-1940)*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1962, 597 p., (p. 309, note : La Semaine religieuse, 2 février 1939). Aujourd'hui Le Nid est une Mecs dépendant du Prado Rhône-Alpes qui accueille une quarantaine d'enfants (site internet <http://perso.orange.fr/thodure/index.htm>).

⁶ LANGLOIS (Claude), *Le catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIXe siècle*, Paris, Cerf, 1984.

Une petite ville industrielle

Vienne est une ville de 17 000 habitants, en pleine croissance démographique. Vingt ans plus tard, à la fin du second Empire, elle compte près de 25 000 habitants, indiquant assez qu'elle est entrée dans une période de dynamisme industriel, fondé sur le développement de l'industrie du drap. Certes les draps (de laine) qui s'y fabriquent ne sont pas de première qualité, un industriel plein d'humour dit alors de ces draps qu'ils comprennent un peu de laine, « comme du poivre dans la soupe⁷ », pour résumer que ces draps avaient pour matière première surtout des déchets et des effilochés.

Mais c'est aussi une ville triste. « Pauvre vieille ville ! », écrit Audiganne. « Aucune en Dauphiné n'était aussi triste et sordide dans les années 1850-1860, souillée par le bruit et la saleté » des roues hydrauliques tournant sous le flot des teintureries noires, des bruits de métier, dans l'entassement de ses 500 ateliers collés au flan du mont Pipet ». Les échoppes des tailleurs et des cordonniers sont aussi singulièrement malpropres⁸.

Dans cette petite ville industrielle, les catholiques sont majoritaires, même si la ville compte quelque 3 000 protestants, soit moins de 1 % de la population. Elle comptait aussi deux ateliers de francs-maçons sous l'Empire (La Concorde, fondé en 1781 et la Persévérance regroupant 110 membres à elle deux en 1862 et qui fusionnent en 1895, sous le nom de Concorde et persévérance⁹.

L'enseignement des garçons est ancien. En 1872 tous les hommes jusqu'à 50 ans savent lire, les tisseuses restent illettrées¹⁰.

De la charité à domicile à l'asile

L'Oeuvre en faveur des petits garçons indigents de la ville de Vienne est mise en place en 1846. C'est l'œuvre dont naîtra l'orphelinat. Seuls ses statuts ont été conservés, mais ils sont très précieux pour la compréhension de ce qu'était alors cette initiative.

- C'est une œuvre de charité : elle a pour but de « procurer aux enfants pauvres des vêtements, du pain, des objets classiques, et même un asile », mais ce souhait n'est qu'accessoire. Il s'agit d'aider des enfants, dans leur vie quotidienne et leur scolarité en les laissant dans leur famille. D'ailleurs il est

⁷ BARRAL (Pierre), *Le département de l'Isère, op. cit.*

⁸ Cité dans LEQUIN (Yves), *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Presses universitaires de Lyon, 1977, tome 1, p. 10.

⁹ Joseph Brenier est président du Grand Orient de France en 1926-27.

¹⁰ BARRAL (Pierre), *Le département de l'Isère, op. cit.*, p. 292, d'après un DESG de 1953.

explicitement noté que c'est les familles qui réclameront les secours de l'œuvre, en faisant constater leurs besoins par MM les Curés et par les dames comportant le bureau de charité des paroisses.

- Elle associe à part entière les ecclésiastiques et les laïques. La société est sous la protection de la Sainte Vierge et de Saint-Joseph. Elle est placée sous le patronage des quatre curés de la ville, mais aussi de quatre notables de la ville. Sa présidente est une dame veuve Repiton, et la vice-présidente est madame Soulier, née Clémaron. Nous ne savons rien de ces dames. Peut-être appartenaient-elles au patronat lainier de la ville ?

- Elle fait appel aux « personnes du sexe », ce qui est habituel, mais aussi aux hommes, aux jeunes gens et aux petits garçons des familles aisées. Elle a la volonté d'éduquer les jeunes garçons à la charité.

Le curé de Saint-Maurice, Guttin, en est le directeur général¹¹.

Deux questions sur cette fondation : A Grenoble existait depuis cinq ans (1841) une Œuvre Saint-Joseph, fondée par les frères des écoles chrétiennes destinée aux orphelins qui étaient orientés vers l'apprentissage. On ne sait rien des liens éventuels qui ont pu exister entre ces deux œuvres.

On ne sait pas non plus comment la nouvelle œuvre a été perçue dans la ville. En 1848, des manifestants attaquent la cure de Saint-Maurice¹². Cette flambée d'anticléricalisme concernait-elle aussi l'œuvre ?

Une remarque : l'œuvre apporte une aide qui ne semble pas créer de liens personnels entre les donateurs et les bénéficiaires, en dépit de son souci d'impliquer de jeunes garçons riches. A Lyon, en revanche un système très individualisé s'était mis en place en 1834, qui associait à chaque enfant pris en charge un patron qui le suivait dans sa scolarité et dans son apprentissage. Mais la société des enfants pauvres de la ville de Lyon avait des francs-maçons républicains pour fondateurs¹³...

En 1860, le curé Guttin, toujours président de l'Oeuvre, déclare que quelque années plus tard (il dit trois ans, mais situe le début de l'œuvre vers 1850) « pensant faire une œuvre plus complète, on réunit une dizaine de ces enfants dans un local loué à cette fin et on appela un religieux, chargé de leur donner les principes de l'instruction primaire tout en les formant aux vertus

¹¹ Et non l'abbé Chaîne, comme semble l'avoir transmis la mémoire orale de l'institution. Les statuts de 1861 donnent à nouveau le curé Guttin comme fondateur et directeur de l'œuvre.

¹² LEQUIN (Yves), *Les ouvriers...*, *op. cit.*, p. 159.

¹³ DESSERTINE (Dominique), « La franc-maçonnerie et le monde ouvrier (1840-1914) », *L'ouvrier, l'Espagne, la Bourgogne et la vie provinciale. Parcours d'un historien. Mélanges offerts à Pierre Ponsot*, Presses universitaires de Lyon, Casa de Velazquez, 1004, p. 29-39

morales et religieuses ». Il précise qu'en 1856 l'administration de l'œuvre est devenu propriétaire.. Elle semble s'être installée place André Rivoire en 1863.

Les statuts sont imprimés en 1861. Le président-directeur est toujours l'abbé Guttin. La présidente est désormais madame Ménard, née Chrestien. La société est reconnue d'utilité publique par décret du Conseil d'Etat le 23 juin 1869. Elle s'organise sur le plan administratif et ouvre le registre qui va consigner pendant plus de 130 ans les entrées des enfants. Le petit Jean GAY a l'honneur, bien involontaire, d'ouvrir en 1860, une liste de près de 1400 enfants, qui ne se clôt qu'à la fin de l'année 1991, et qui reste à l'heure actuelle la principale source disponible sur l'histoire de l'orphelinat. Ce qui apporte bien des limites à cette approche historique, mais a aussi le mérite de la centrer sur les enfants auxquels elle était destinée. Nous ne savons pas grand'chose de la vie dans l'orphelinat. Au moins avons-nous des informations sur l'état civil des enfants recueillies, sur leurs parents et sur leur devenir au sortir de l'œuvre.

Une œuvre fidèle à ses origines

Un contexte d'activisme charitable

En haut lieu, Napoléon III espère développer les solidarités sociales en encourageant la mutualité, qu'il contrôle fermement. Il accepte aussi l'idée d'une allocation aux filles-mères pour prévenir l'abandon et ainsi s'améliorent sur les marges les conditions de vie des enfants. Mais pas de changement notable dans la condition enfantine. Même si apparaît dans la société bourgeoise une nouvelle sensibilité à l'enfance en partie venue de l'Angleterre. Quelques signes seulement : le développement de la fête de Noël centré sur l'enfant, l'arrivée dans notre vocabulaire du mot « bébé », traduction française du mot « baby », le développement d'une littérature pour enfant, etc.

Le fait nouveau en matière d'intervention en direction de l'enfance et de la jeunesse c'est la mobilisation de prêtres pour lutter contre la déchristianisation des nouvelles générations, en particulier des populations nouvellement immigrées en ville ouvrières, qui ont perdu toute référence catholique. À Lyon, le père Chevrier crée le Prado¹⁴ pour encadrer les enfants des nouveaux quartiers de la Guillotière et de les amener jusqu'à la première communion. À Paris, en 1866, le père Louis Roussel crée ce qui deviendra les Orphelins apprentis d'Auteuil. À l'origine, il n'a qu'une intention forte, celle de préparer à la première communion les enfants vagabonds de 12 à 18 ans et de les placer ensuite en ateliers. Aujourd'hui elle reçoit près de 5 000 garçons dans des

¹⁴ CHEVRIER (Antoine), *Le chemin du disciple et de l'apôtre. Textes du fondateur du Prado (1826-1879)*, Les Plans-sur-Bex, Suisse, Paris, Parole et silence.

établissements répartis dans toute la France. Elle aussi a ouvert ses archives à la recherche¹⁵.

Un orphelinat pour garçons non-orphelins

À Vienne, l'œuvre de Saint-Joseph s'organise. Les sœurs trinitaires de Valence, qui gèrent déjà l'hôpital de Vienne, sont invitées en 1864, à prendre en charge la petite communauté d'une quarantaine de garçons, qui ne sont pas des orphelins, du moins pas des orphelins complets. En 1865 par exemple, onze petits garçons sont accueillis dans l'œuvre, le plus petit a 4 ans, le plus grand a 11 ans¹⁶. Ils vivent tous dans des familles complètes, sauf l'un d'entre eux dont la mère est célibataire, un autre perd sa mère peu après. Ils restent plus ou moins longtemps à l'orphelinat, d'un an et demi à 8 ans. Ils sortent retirés par leurs parents ou même leur grand-mère (5 cas sur 11). Les deux qui sont placés directement ont atteint l'âge de 12 ans.

On ne sait rien des conditions de vie à l'orphelinat. Mais la vie s'y révèle fragile pendant tout le XIXe siècle. Des 11 enfants entrés en 1865, deux sont morts à l'hôpital de Vienne, après un an et demi et six ans d'orphelinat. Les décès font partie de l'expérience annuelle de la maison jusqu'à la première guerre mondiale. Nombreux au cours de la première décennie, (9 décès dans la décennie 1860, sur 63 entrées :14 %) ils se font plus rares ensuite mais ne sont pas exceptionnels jusqu'à la première guerre mondiale, encore onze enfants meurent entre 1870 et 1917. Par la suite ils seront de plus en plus rares.

On ne sait pas si la mise en place de la Troisième république a bouleversé les responsables de l'œuvre, ni en quoi. On sait seulement qu'un instituteur extérieur à l'ordre religieux est embauché en 1907 et qu'est ouvert l'année suivante un registre des baptêmes, premières communions, confirmations qui court jusqu'en 1969, et marque une préoccupation nouvelle, de garder des traces de la vie religieuse dans l'orphelinat.

Vienne connaît toujours de dures conditions de travail. Il n'est pas rare que les femmes travaillent de 11 à 11h et demi dans les dernières années de XIXe siècle et la mécanisation fait baisser les salaires¹⁷. Mais les drapiers sont des gens calmes et si deux grèves arrêtent le travail en 1868 et 1879, le préfet reconnaît que les drapiers sont « impressionnants de détermination et d'ordre, font preuve d'une « tranquillité parfaite » et « d'un calme absolu », malgré la multiplicité des cortèges qui atteignent jusqu'à 2 000 personnes.

¹⁵ GARDET (Mathias), VILBROD (Alain), *Les Orphelins-Apprentis d'Auteuil. Histoire d'une œuvre*, Paris, Belin, 2000, 304 p.

¹⁶ 3 âges sont inconnus.

¹⁷ LEQUIN (Yves), *Les ouvriers, op. cit.*, tome 2, p. 42.

Par ailleurs, l'abbé Robin, curé de Saint-Maurice, fonde en 1874 un externat sur ses propres deniers (200 000 F). Un professeur, l'abbé Bouvier y exerça une grande influence spirituelle¹⁸. La ville devient sensible aux opinions de gauche. Dans les dernières années du XIXe siècle, un groupe véritablement socialiste s'organise à Vienne. Les grèves de 1900 et les visites de Guesde et de Zévaès entraînèrent une rapide conquête de l'opinion ouvrière. Le syndicalisme se manifeste par des poussées de grève en 1879 et 1900¹⁹. En outre, le débat autour de l'école est très vif et grande l'influence de Joseph Brenier. Franc-maçon profondément convaincu, il crée l'Amicale laïque en 1900 et est maire de la ville de 1906 à 1919, appuyé par les radicaux et les socialistes. Il devient président national de la Ligue de l'enseignement en 1934.

Les nouveautés républicaines

Au plan national, la Troisième république met en place, en l'espace de quarante ans (1874 à 1914) tout un système d'assistance pour répondre à tous les besoins. Elle y est poussée par un idéal démocratique de protection de tous les citoyens mais aussi par des nécessités démographiques. La revanche contre l'Allemagne est un impératif qui nécessite des troupes nombreuses et en bonne santé. Le malthusianisme français inquiète les autorités politiques. D'où la mise en place de toute une politique d'assistance propre à secourir les plus faibles : loi sur l'assistance médicale gratuite, loi sur l'assistance aux vieillards, infirmes et incurables, assistance et encouragement aux familles nombreuses. Trois lois surtout changent la vie des enfants, en 1874, la loi Roussel instaurant le contrôle des enfants placés en nourrice, la loi interdisant le travail aux moins de 12 ans (1874) et les lois scolaires (école gratuite, laïque et obligatoire jusqu'à 12 ans accomplis).

Et une loi qui a semé le trouble dans les esprits, la loi sur les enfants moralement abandonnés, votée en 1889, qui instaure la déchéance, et qui peut être considérée comme la première étape vers la reconnaissance du droit des enfants. Le père n'est plus tout puissant. Le paysage des institutions pour enfants va s'en trouver modifié. A Paris, à Lyon, à Bordeaux se créent des sauvetages, ceux que j'évoquais en introduction. Ils sont d'esprit laïque et seuls habilités à recevoir des enfants par jugement (théoriquement au moins car les filles qui leur sont confiées sont remises par leurs soins dans des institutions religieuses, bon Pasteur en particulier). Certains s'installent dans les bâtiments des anciennes colonies pénitentiaires religieuses. Dans l'Isère, la Société dauphinoise de sauvetage de l'enfance, est fondée en 1895 et devient très active quand un magistrat, Boccacio, en prend la direction : en 1925, 960 enfants étaient placés

¹⁸ BARRAL (Pierre), *Le département de l'Isère*, op. cit., p. 309..

¹⁹ BARRAL (Pierre), *Le département de l'Isère*, op. cit., p. 536.

sous sa surveillance dont 125 dans la maison du Chevalon, près Voreppe²⁰. Il faut surtout noter l'intervention dans le camp de l'enfance de la laïcité et de nouveaux personnages, les juristes, avocats d'enfants et juges.

A Vienne, l'œuvre continue à assumer sa tâche comme par le passé, tout en élargissant son aire de recrutement. Une seconde coupe, en 1893 (14 entrées), reflète les permanences. Elle accueille toujours des très jeunes garçons. Les statuts de 1861 indiquent que ceux-ci sont reçus à partir de 6 ans. En 1893, 5 petits garçons n'ont que 5 ans et les 5 à 7 ans sont l'essentiel des recrues dont le plus âgé n'a que dix ans. Le rayon de recrutement s'est élargi, par rapport à 1865. Si la moitié des garçons est encore né à Vienne, les autres viennent des communes proches, Pont-Evêque, Saint-Alban, Heyrieux et même Grenoble, Givors et Lyon. Deux sont des enfants illégitimes, mais leur mère reste en lien avec eux, l'une au moins venant chercher son fils quand il a 13 ans. Un seul est totalement orphelin. La plupart sont rendus à leur famille au bout d'une période qui varie de 2 ans et demi à 7 ans, deux sont retirés par leur père ou mère. Elle ne semble pas avoir accueilli des enfants moralement abandonnés. Elle est toujours centré sur les enfants pauvres, théoriquement recueillis en accord avec la famille.

La première guerre mondiale ne fait pas naître de besoins nouveaux. L'année 1915 se marque par une petite pique des admissions à 12 et 1917 à 12 mais la courbe générale n'en est pas affectée. Les enfants dont le père a été à la guerre sont pris en charge par les Offices des pupilles de la Nation²¹, mais il ne semble pas que l'orphelinat Saint-Joseph ait eu à recevoir ce type d'enfants.

La première guerre mondiale a durablement ébranlé l'économie européenne. A l'hécatombe des jeunes classes s'ajoutent l'inflation et la disparition des rentiers qui faisaient vivre la plupart des institutions charitables. Il est difficile en l'état actuel de la documentation de comprendre dans quelle mesure l'œuvre a souffert. On ne peut que constater qu'elle a continué, donc que ses appuis charitables ne lui ont pas fait défaut, puisqu'il ne semble pas qu'elle ait alors bénéficié d'un quelconque argent public. Œuvre privée, elle reste alimentée par des crédits privés et continue à recevoir bien régulièrement les mêmes effectifs d'enfants.

L'élargissement de la protection des enfants

²⁰ BARRAL (Pierre), *Le département de l'Isère*, op. cit., p. 314, note 448 : CUCHE (P.), « Le Patronage des libérés et la Sauvetage de l'enfance à Grenoble », *GLD*, p. 341-351, GONNET (A), « La société dauphinoise de sauvetage de l'enfance », *GSR*, p.117-122. AD 1 T 054 La Voix du peuple, 21 octobre 1938.CG, 5 novembre 1938, p. 581.

²¹ FARON (Olivier), *Les enfants du deuil. Orphelins et pupilles de la Nation de la première guerre mondiale (1914-1941)*, Paris, La Découverte, 2001.

Un monde meilleur

Pourtant la guerre de 1914-1918 a cassé le monde ancien et poussé à la reconnaissance de la dignité des pauvres, des modestes, des salariés, qui ne devaient plus être seulement tributaires de la seule charité privée et catholique ou de l'assistance distribuée par les collectivités publiques. Une redistribution plus équitable de la richesse devait être pensée. Les allocations familiales se mettent en place, en partie issue du patronat isérois, grenoblois, mais aussi des patronats du Nord, de la région lyonnaise, etc.²². Les familles commencent à échapper à la détresse la plus noire. La mise en place des assurances sociale en 1928-30 assure aux plus modestes une aide en cas d'arrêt du travail lié à la maladie. Peut-être le creux enregistré dans le nombre des admissions au début des années 1930 est-il à relier à cette amélioration relative des conditions de vie des familles ? L'année 1926 (13 admissions) reflète toujours la même activité : toujours un accueil de très jeunes. Les 4-6ans représentent les deux tiers des admissions et si un garçon a atteint 12 ans, aucun n'a entre 8 ans et 11 ans. Le recrutement reste fidèle aux statuts d'origine en dépit du fait qu'il y a encore un petit de 5 ans. L'origine des enfants s'est encore un peu élargie : un seul désormais est né à Vienne. Deux sont nés à l'hôpital de la Tronche, à Condrieu, dans l'Ardèche, mais c'est la zone rhodanienne proche qui est concernée ; à l'exception de deux qui sont nés à Lyon. Seuls quatre vivent dans des familles complètes. Les enfants quand ils ne sont pas retirés par leur famille ou remis à elles, sont placés dans les communes avoisinantes (Moidieu, Chichiliane), à 13 ou 14 ans.

L'institution reste préservée des agitations du siècle : pas d'étrangers avant la première guerre mondiale où commencent à apparaître quelques patronymes enfants d'origine italienne, qui restent en nombre très limité pendant tout l'entre-deux guerres. Deux garçons nés en Serbie sont recueillis en 1931. Un garçon porteur d'un patronyme arménien apparaît... en 1938 !

Notons toutefois une évolution dans le devenir des garçons. Traditionnellement, les garçons étaient placés dans l'agriculture, comme l'annonçaient les statuts, et rares étaient ceux qui se retrouvaient placés chez un pharmacien ou comme clerc chez le curé de Feyzin, ou chez un imprimeur d'Annonay. A partir de la première guerre mondiale se généralise l'habitude de placer les enfants dans des couvents, chez les Oblats, de Notre Dame de Bonsecours, au petit séminaire de Saint-Antoine, à l'école cléricale de Mongré. chez les maristes de Saint-Genis-Laval, au petit séminaire de Voreppe, comme si l'œuvre devenait de plus en plus cléricale.

²² Voir les travaux du Comité Rhône-Alpes d'Histoire de la Sécurité sociale et en particulier la Journée du 26 octobre 2006 organisée à Grenoble.

En tout cas, elle semble alors élargir son cercle de relations avec d'autres institutions. En 1935, un petit de sept ans est retiré par Œuvre de l'adoption. ténus. Deux garçons sont remis au Sauvetage de l'Enfance de Grenoble, un autre est confié à l'Oeuvre des Orphelins Apprentis d'Auteuil en 1941, un autre est rendu au Sauvetage de l'enfance de Lyon parce qu'il est considéré comme « anormal. Quant à l'assistance publique, elle n'apparaît qu'une seule fois, en retirant un garçon qui avait été placé en 1938.

Des institutions de plus en plus médicalisées

L'orphelinat semble avoir poursuivi sa tâche sans remise en cause essentielle. Nous ne savons pas dans quelle mesure il s'est médicalisé. Y avait-il un médecin de ville attiré suivant les garçons ? Au début du XXe siècle, une nouvelle génération d'institutions naît avec les préoccupations de la lutte contre la tuberculose. Elle est portée par les médecins et par les pouvoirs publics. Elle met en place des internats, où séjournent les enfants fragiles, choisis par les médecins scolaires. C'est la grande époque des écoles de plein air²³, dont l'école de Suresnes devient dans les années 1930 le modèle architectural et social. Mais Lyon avait été pionnière dès 1907. Dans l'Isère, une école de plein air à Currières ouvre en 1924²⁴. Ces internats, pour la plupart, assument une fonction sociale autant que médicale.

Dans les années 1930, vont apparaître dans le champ de l'enfance les neuropsychiatres, autour d'Heuyer fondateur de la neuropsychiatrie infantile en France, qui a des émules au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. La réflexion qui se noue sous le régime de Vichy aboutit à l'émergence du concept d'enfant « inadapté », et sur le plan administratif se structure autour des Sauvegardes²⁵, institutions intermédiaires entre les associations et l'Etat. Les psy vont investir de plus en plus ce domaine²⁶

Pour faire face à la seconde guerre mondiale qui fit naître des situations dramatiques naissent ou renaissent des œuvres anciennes, poussées par la nécessité. C'est ainsi que l'OSE (Œuvre des secours aux enfants) s'attelle à la mise à l'abri des enfants juifs persécutés²⁷. Dans la région lyonnaise, dans l'immédiat après guerre naît l'OVE, L'ouvre des villages d'enfants dont l'objectif premier est de redonner une santé aux enfants sous-alimentés de l'agglomération lyonnaise. Créée par un instituteur laïque, placé sous la

²³ CHATELET (Anne-Marie), LERCH (Dominique), LUC (Jean-Noël), *L'Ecole de plein air. Une expérience pédagogique et architecturale dans l'Europe du XXe siècle*, Paris, Editions Recherches, 2003.

²⁴ Archives départementales de l'Isère, 4T 7/9.

²⁵ CHAUVIERE (Michel), *Enfance inadaptée : l'héritage de Vichy*, Paris, Editions ouvrières, Lyon, Economie et Humanisme, 1980.

²⁶ *Les sciences du psychisme et l'enfance « irrégulière »* sous la direction de Dominique DESSERTINE, *Le Temps de l'Histoire*, n° 6, octobre 2004.

²⁷ Wieviorka (Annette), dir., *Justin Godart, un homme dans son siècle (1871-)*, Paris, CNRS, 2005.

protection du commissaire de la République, elle place dans les hôtels de Megève, désertés par les officiers allemands qui les avaient occupés, des centaines de petits écoliers lyonnais.

Ce qui change en profondeur le paysage des institutions de l'enfance, c'est la mise en place de la Sécurité sociale, qui permet de distribuer des prix de journée aux œuvres à priorité sanitaire, d'où l'ouverture des instituts médico-pédagogiques et d'autre part l'organisation des mesures de protection administrative ou judiciaire par la mise en place de l'AEMO, en 1958. On entre dans le très contemporain. La plupart des institutions d'aujourd'hui sont nées à cette époque et peuvent donc commémorer leur cinquantenaire. C'était le cas la semaine dernière de SOS-Oeuvre des villages d'enfants. c'est redire l'originalité de l'association de l'Oeuvre de Saint-Joseph avec ses trois fois 50 ans.

Conclusion : les bouleversements des dernières décennies

Donc, pour conclure, une œuvre stable. Une œuvre stable, qui semble avoir connu ses premiers changements au cours des dernières décennies. Si l'on observe la courbe des entrées annuelles d'enfants, on constate que l'activité de l'association s'emballa dès les lendemains de la guerre, 17 garçons reçus en 1944 et 1945, 19 en 1950, 22 en 1953, 25 en 1960, 31 en 1963, doublant ou triplant même des accueils qui avaient oscillé pendant cent ans autour de la dizaine. L'institution a changé d'échelle, elle a aussi changé de monde. Budgets, personnels ne sont plus les mêmes. Les religieuses ont quitté l'institution dans les années 1960, comme elles l'ont fait partout ailleurs, faute de renouvellement dans leur recrutement. En 1963 l'œuvre recrute un directeur et un personnel laïques, dans ce qui devient un Foyer, habilité à recevoir des enfants placés au titre de l'AEMO (elle-même issue de l'ancienne loi de 1889). Un nouveau monde se met en place. Les filles entrent dans l'établissement en 1984.

Donc pendant largement cent ans, de 1856 au lendemain de la Seconde guerre, une grande continuité dans les populations accueillies (des jeunes garçons), dans les objectifs (les nourrir, les instruire et les placer), dans les moyens (des ressources propres). Rares sont les institutions qui n'ont pas été amenées à accepter des enfants de profil contraire à leurs statuts, à s'adapter aux nouvelles demandes sociales, et à accueillir avec eux les prix de journée du public.

Quels sont les secrets de ce statu quo ?

- La fidélité de la congrégation ?
- La fidélité des donateurs ?
- L'importance du patrimoine ?

On le voit. Encore beaucoup de questionnements. Merci de votre attention, et de votre patience !

Dominique DESSERTINE
Ingénieure de recherche au CNRS
LARHRA
Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes

Bibliographie de l'auteur sur l'enfance

- *La société lyonnaise pour le sauvetage de l'enfance et de l'adolescence (1890-1960). Face à l'enfance en danger, cent ans d'expérience de l'internat et du placement familial*, Toulouse, ERES, 1990, 218 p.

- *L'Age d'or des patronages (1919-1939). La socialisation de l'enfance par les loisirs*, Vaucresson, CNFE-PJJ (ministère de la Justice), 2001, 238 p. (avec Bernard Maradan).